

RÉGLEMENT SPÉCIAL DE CERTIFICATION

Le règlement spécial de certification définit les règles spécifiques applicables à la certification **RNCP39583** « **Expert en développement logiciel** » pour l'ensemble des voies d'accès hors VAE.

1. Prérequis à la certification

Le candidat à la certification peut se présenter aux épreuves certificatives sous réserve de remplir les conditions décrites ci-dessous. La vérification de ces conditions est réalisée par le service pédagogique du groupe YNOV ou de l'un de ses centres partenaires habilités à évaluer.

Quelle que soit la voie d'accès, le candidat doit avoir respecté les prérequis d'entrée en formation :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 pour un parcours en 5 ans
- Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 5 ou équivalent dans un domaine en lien avec la certification pour un parcours en 3 ans
- Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 6 ou équivalent dans un domaine en lien avec la certification pour un parcours en 2 ans
- Avoir obtenu une dérogation d'entrée en formation par la commission spécifique.

2. Modalités d'évaluation

L'évaluation est réalisée conformément aux attendus de la certification. Le référentiel de la certification contenant le référentiel d'évaluation est disponible en téléchargement libre sur le site internet de France Compétences. RNCP39583 - Expert en développement logiciel (francecompetences.fr)

Un bloc de compétences est considéré comme validé si 50% des compétences du bloc sont acquises et aucune compétence éliminatoire n'est évaluée comme non acquise.

La certification s'obtient par la validation des quatre blocs des compétences.

<u>Évaluation du Bloc 1 : CADRER UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'APPLICATIONS LOGICIELLES</u>

<u>Type d'évaluation</u>: Simulation d'une situation de travail sous la forme d'une présentation orale d'un cadrage projet à un client fictif ou réel.

<u>Attendus du candidat</u>: le candidat présente le cadrage d'un projet de logiciel développé au cours de son parcours de formation.

<u>Livrable attendu</u>: Le candidat disposera de 30 minutes (20 min de présentation et 10 min d'échanges avec le jury) pour présenter son travail et il s'appuiera sur un support de présentation de son choix. La présentation comprend :

- La cartographie des parties prenantes
- Une présentation de l'analyse de la demande, des objectifs et enjeux du projet pour chacune des parties prenantes du projet
- La cartographie des opportunités et menaces du projet
- La démarche d'audit mis en œuvre
- Le diagnostic des infrastructures existantes
- La cartographie des risques techniques et fonctionnels liés au projet
- Un référentiel d'évaluation des risques et de suivi des incidents est élaboré
- Des indicateurs de contrôle
- La méthodologie de recherche des informations et les principales sources consultées
- Les sources d'information et les outils utilisés pour la veille



- L'étude comparative des solutions techniques envisagées
- L'identification des ressources matérielles/techniques nécessaires
- Un diagramme de fonctionnalités ou d'un cahier des charges fonctionnel.
- Une estimation de la charge de travail du projet
- L'estimation des coûts
- Le budget prévisionnel du projet
- Les schémas de l'architecture logicielle proposée
- La préconisation des axes de solutions
- Le développement des arguments répondant à la problématique du client

Évaluateur : Jury d'évaluation composé de 2 membres professionnels externes dans le domaine visé

<u>Modalités de validation</u>: pour chaque compétence, le jury d'évaluation indiquera l'acquisition ou la non-acquisition de la compétence et motivera sa décision par un commentaire en cas de non-acquisition.

Compétences éliminatoires :

- C1.1.1. Cartographier les différents acteurs du projet de développement d'application logicielle (commanditaire, parties prenantes) et leurs rôles, en prenant en compte leur niveau d'implication et en identifiant les futurs utilisateurs, afin de cadrer l'environnement et le périmètre du projet.
- C1.2.2. Évaluer la faisabilité technique en analysant l'environnement technique et fonctionnel, les contraintes et le budget du client pour décider de son lancement et déterminer les moyens nécessaires à sa réalisation.
- C1.3.2. Sélectionner l'architecture technique adaptée en réalisant une étude comparative des solutions techniques afin de répondre aux attendus du projet de développement et d'en assurer la sécurité.
- C1.4.1. Évaluer la charge de travail nécessaire en analysant les fonctionnalités attendues, en tenant compte des exigences et des contraintes du projet, afin de permettre une évaluation budgétaire.
- C1.6. Proposer les décisions et les axes de solutions préconisées auprès du client en développant un argumentaire adapté afin d'obtenir son adhésion et sa validation.

Évaluation du Bloc 2 : CONCEVOIR ET DÉVELOPPER DES APPLICATIONS LOGICIELLES

<u>Type d'évaluation</u>: Simulation d'une situation de travail sous la forme d'un projet.

<u>Attendus du candidat</u>: Le candidat réalise le code source d'un logiciel et rédige la documentation associée au cours d'un projet réalisé dans sa formation.

<u>Livrable attendu</u>: Le candidat remet au jury un dossier contenant le code source et la documentation associée. Le dossier écrit de 30 pages maximum comprend:

- Le protocole de déploiement continue
- Les critères de qualité et de performance
- Le protocole d'intégration continue
- Une architecture logicielle structurée permettant la maintenabilité du logiciel
- Une présentation d'un des prototypes réalisés
- L'utilisation de Framework et des paradigmes de développement
- Un jeu de tests unitaires couvrant une fonctionnalité demandée
- Une présentation des mesures de sécurité mises en œuvre
- Une présentation des actions mises en œuvre pour permettre l'accès à l'application aux personnes en situation de handicap
- L'historique des différentes versions
- La dernière version du logiciel fonctionnel, fiable et viable
- Le cahier de recettes
- le plan de correction des bogues
- Le manuel de déploiement
- Le manuel d'utilisation
- Le manuel de mise à jour.



<u>Évaluateur :</u> Jury d'évaluation composé de 2 membres professionnels externes dans le domaine visé

<u>Modalités de validation</u>: pour chaque compétence, le jury d'évaluation indiquera l'acquisition ou la non-acquisition de la compétence et motivera sa décision par un commentaire en cas de non-acquisition.

Compétences éliminatoires :

- C2.2.1. Concevoir un prototype de l'application logicielle en tenant compte des spécificités ergonomiques et des équipements ciblés (web, mobile...) afin de répondre aux fonctionnalités attendues et aux exigences en termes de sécurité.
- C2.2.2 Développer un harnais de test unitaire en tenant compte des fonctionnalités demandées afin de prévenir les régressions et de s'assurer du bon fonctionnement du logiciel
- C2.2.3. Développer le logiciel en veillant à l'évolutivité et à la sécurisation du code source, aux exigences d'accessibilité et aux spécifications techniques et fonctionnelles définies, pour garantir une exécution conforme et satisfaire le client.
- C2.3.1 Élaborer le cahier de recette en rédigeant les scénarios de tests et les résultats attendus afin de détecter les anomalies de fonctionnement et les régressions éventuelles.

<u>Évaluation du Bloc 3 : COORDONNER ET PILOTER UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'APPLICATIONS LOGICIELLES</u>

Type d'évaluation : Simulation d'une situation de travail sous la forme d'une présentation orale d'un projet

Attendus du candidat : le candidat présente un logiciel développé au cours de son parcours de formation

<u>Livrable attendu</u>: Le candidat disposera de 45 minutes (30 min de présentation et 15 min d'échanges avec le jury) pour présenter la gestion du projet et réaliser une démonstration du logiciel.

Il s'appuiera sur un support de présentation de son choix.

La présentation comprend :

- Une présentation de la méthodologie choisie
- Le planning détaillé du projet
- Les ressources nécessaires
- L'outil de suivi de projet
- La présentation d'un cas d'arbitrage rencontré au cours du projet
- La présentation de l'affectation des missions réalisée au cours du projet.
- La présentation du style managérial ou des styles managériaux utilisés (directif, persuasif, participatif et délégatif)
- La présentation des outils de communication utilisés avec les équipes et leurs objectifs
- La présentation de l'évaluation des besoins en compétences réalisée via l'utilisation de grille d'évaluation des compétences.
- La présentation du plan de développement des compétences
- La présentation des comptes rendus sur les évolutions et améliorations du projet
- La planification des points de validation réalisés
- Les indicateurs de satisfaction mis en place
- Une démonstration des fonctionnalités du logiciel par le candidat devant le jury

Évaluateur : Jury d'évaluation composé de 2 membres professionnels externes dans le domaine visé

Modalités de validation : pour chaque compétence, le jury d'évaluation indiquera l'acquisition ou la non-acquisition de la compétence et motivera sa décision par un commentaire en cas de non-acquisition.

Compétences éliminatoires :

• C.3.1. Planifier l'exécution du projet en organisant le cadre méthodologique du projet, la répartition et l'ordonnancement des activités, le planning prévisionnel de réalisation et les ressources nécessaires à son



exécution afin de clarifier les responsabilités des différents acteurs et assurer une bonne coordination.

- C3.2.1 Piloter l'avancement du projet en définissant les outils de suivi adaptés, en assurant un suivi régulier de l'avancée, en communiquant sur les indicateurs clés afin de garantir la performance du projet dans le respect des délais, de la qualité et des coûts.
- C3.4.2 Réaliser une démonstration des fonctionnalités à partir de la dernière version logicielle développée afin d'obtenir la validation du commanditaire avant livraison

Évaluation du Bloc 4 : MAINTENIR L'APPLICATION LOGICIELLE EN CONDITION OPÉRATIONNELLLE

Type d'évaluation : Simulation de situation de travail sous la forme d'une présentation écrite d'un projet

<u>Attendus du candidat</u>: Le candidat réalise le monitoring, le traitement des anomalies et la maintenance d'un logiciel développé au cours d'un projet réalisé dans sa formation.

<u>Livrable attendu</u>: Le candidat remet au jury un dossier de 20 pages maximum présentant la gestion du monitoring, le traitement des anomalies et la maintenance du logiciel. Le dossier écrit comprend:

- La description du processus de mise à jour des dépendances
- La description du système de supervision
- La description du processus de collecte et de consignation des anomalies
- La présentation d'une fiche de consignation d'une anomalie rencontrée au cours du projet
- La présentation du traitement d'une anomalie détectée au cours du projet
- La présentation des recommandations argumentées d'amélioration.
- La présentation d'un exemplaire du journal de version
- Un exemple de problème résolu en collaboration avec le support client

<u>Évaluateur :</u> Jury d'évaluation composé de 2 membres professionnels externes dans le domaine visé

<u>Modalités de validation</u>: pour chaque compétence, le jury d'évaluation indiquera l'acquisition ou la non-acquisition de la compétence et motivera sa décision par un commentaire en cas de non-acquisition.

Compétences éliminatoires :

- C4.1.2 Concevoir un système de supervision et d'alerte en déterminant le périmètre de supervision et en identifiant les indicateurs de suivi pertinents, en mettant en place des sondes, en configurant la modalité des signalements afin de garantir une disponibilité permanente du logiciel
- C4.2.1 Consigner les anomalies détectées en élaborant un processus de collecte et consignation, en utilisant des outils de collecte et en y intégrant toutes les informations pertinentes, afin de déterminer le correctif à mettre en place.
- C4.3.2 Établir un journal des versions déployées en y intégrant la documentation des correctifs réalisés pour suivre les différentes évolutions réalisées sur le logiciel.